Image not found or type unknown

Emprise au sol pour une construction neuve

Par **lagrange**, le **20/06/2011** à **16:46**

Bonjour,
Dans un lotissement dont les voiries sont propriété des propriétaires, l'emprise au sol est-elle calculée sur la surface du terrain plus la quotte part de chaque co-lotis de ces parties voirie et espace vert.
Merci de votre réponse
cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés